

Initiative unique en France, l'Université des ETI entre en phase opérationnelle avec les premières formations dédiées à la transformation environnementale des entreprises

Ce lundi 23 avril 2024, la première session de formation de l'Université des ETI s'est tenue à Bordeaux pour une dizaine d'entreprises membres du Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine. Cette initiative a été lancée en 2023 par le Club pour accompagner collectivement ses adhérents dans leurs grandes transitions. Le premier parcours porte sur la transformation environnementale des ETI avec leur mise en conformité vis-à-vis de la directive européenne CSRD. Face à ce nouveau cadre réglementaire, les ETI ont décidé de s'allier pour s'y préparer ensemble et accélérer leurs démarches RSE.

En décembre 2023, la **CSRD** (Directive européenne relative à la publication des normes extra-financières des entreprises) a été retranscrite dans le droit Français. Les **ETI seront toutes concernées** entre le 1^{er} janvier 2025 et le 1^{er} janvier 2026 selon leur taille. **Leur mise en conformité présente un enjeu majeur.**

À travers son Université des ETI, le Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine a sélectionné le cabinet [Ici & Demain](#), agence spécialisée dans la transition durable des entreprises, pour construire un **programme sur-mesure et inter-entreprise** dédié aux ETI. Débuté le 23 avril 2024, il se déroulera sur un an et se décompose en 5 modules :

1. Comprendre la CSRD (formation en visio).
2. Concevoir l'analyse de double matérialité de son entreprise (7 ateliers d'une demi-journée d'avril à juin 2024).
3. Maîtriser les normes (11 ateliers thématiques d'1h30 en septembre 2024).
4. Analyser les écarts de l'entreprise avec les attentes réglementaires (ateliers individuels et collectifs octobre-novembre 2024).
5. Préparer son reporting (atelier d'une journée début 2025).

« Le lancement de ce premier parcours marque la mise en œuvre concrète de l'Université des ETI, un programme unique en France avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'État. Il répond à des attentes fortes des Entreprises de Taille Intermédiaire de travailler collectivement en faveur de la transformation environnementale de leurs activités. »

Jean-François Clédél, Vice-Président du Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine

Les objectifs des programmes

- ✓ Permettre l'**appropriation** des sujets par le choix d'un **accompagnement collectif**, tout en créant des **synergies** et de la valeur entre pairs.
- ✓ Donner accès à toutes les ETI à des **acteurs majeurs de la formation**.
- ✓ Travailler ensemble pour faire de cette contrainte une **opportunité**.

Au-delà de la contrainte, la CSRD est en effet une opportunité pour **structurer les démarches RSE**, bénéficier d'un **avantage concurrentiel**, **engager** les collaborateurs, améliorer sa **marque employeur**, **communiquer** sur des actions concrètes.

Les autres programmes de l'Université sont en cours de déploiement et porteront sur le **management**, la **cybersécurité**, **l'industrie du futur** et **l'IA**.

A propos de l'Université des ETI

L'Université des ETI est une initiative collective unique en France visant à mutualiser les efforts de formation des ETI de Nouvelle-Aquitaine sur les grands enjeux qu'elles rencontrent : transformations digitales, environnementales, industrielles et managériales. Menée par un consortium rassemblant de grands acteurs de la formation professionnelle (One Point, Simplon, Ecole 42 Angoulême et le Pôle Formation de l'UIMM Nouvelle-Aquitaine), l'Université est dirigée par Sofia Djouadi, Talent Director de CEVA Santé Animale. Le projet est lauréat de l'appel à projet IFPAI France 2030 et à ce titre est co-financé par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'État et opéré par la Banque des Territoires.

<https://www.clubeti-na.fr/universite/>

A propos du Club des ETI Nouvelle-Aquitaine

Premier Club ETI créé en région dès 2013 à l'initiative d'Alain Rousset, le Club des ETI Nouvelle-Aquitaine fédère aujourd'hui 130 entreprises de toute la région, essentiellement dans les secteurs de l'industrie et des services à l'industrie, représentant plus de 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires et plus de 100 000 emplois (dont 78 000 en région Nouvelle-Aquitaine). Lieu unique de connexion entre les dirigeants, le Club se veut un outil stratégique pour leur développement et pour la valorisation des ETI dans l'économie régionale et nationale. Il travaille en cohésion avec le METI (Mouvement national) et les 10 autres Clubs nés dans les régions.

<https://www.clubeti-na.fr/>

A propos d'Ici&Demain

Agence de conseil indépendante, ici&demain oriente les entreprises dans leur transition environnementale et sociale. Depuis respectivement 22 et 16 ans, les fondatrices, Elsa Boniface et Pauline Roulleau, accompagnent les organisations sur la voie de la durabilité et de l'ESG. En 2016, elles décident de créer leur agence. Le but : aider les entreprises à bâtir ici et dès aujourd'hui, le monde de demain. ici&demain est née !

Ici&demain propose une offre globale fondée sur 3 domaines d'expertise complémentaires : la conception de stratégie de durabilité, l'accompagnement à la CSRD, la communication sur les sujets ESG. Outre l'expertise, l'esprit de proximité, la souplesse et la disponibilité guident chacune de leurs missions.

Contact

Grégoire Le Taillandier

Délégué général du Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine

gregoire.letaillandier@clubeti-na.fr

06 19 38 32 97